

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **33 (1888)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXIII^e Année.

N^o 9.

15 Septembre 1888

Manœuvres des IV^e et VIII^e divisions en 1888.

Direction des manœuvres.

ORDRE N^o 1.

1. Les manœuvres des IV^e et VIII^e divisions, les 10, 11 et 12 septembre sont basées sur *l'idée générale* ci-dessous approuvée par le département militaire fédéral :

a) Une *armée de l'Ouest*, s'avancant le long de la rive droite de l'Aar, a atteint le 9 septembre au soir la ligne Herzogenbuchsee-Wangen a/Aar.

Sur son flanc droit se trouve, le 9 septembre au soir, une *division de l'Ouest* (div. IV), poussée sur Langenthal et Madiswyl.

Des détachements de moindre importance sont encore entre Sumiswald et Dürrenroth (supposés).

b) Une *armée de l'Est* se concentre, le 9 septembre, vers Aarau-Aarburg-Zofingen.

Une *division de l'Est* (div. VIII), arrivant de Lucerne, est cantonnée le 9 septembre au soir aux environs d'Ettiswyl.

2. Les manœuvres de chaque jour suivront leur cours sans aucune entente, d'après les *ordres* rédigés comme émanant des généraux d'armée supposés à leurs divisionnaires, que ceux-ci recevront du directeur des manœuvres un jour d'avance.

Copie des ordres ultérieurs donnés par les divisionnaires eux-mêmes devra être communiquée chaque soir, avant 8 heures, au directeur des manœuvres.

3. Les troupes ont, de part et d'autre, à se considérer et à se comporter comme en *état de guerre*, dès le 9 septembre, à 5 h. du soir; l'état de guerre dure *sans interruption* jusqu'à la clôture des manœuvres, le 12 septembre; les avant-postes placés aussitôt après la manœuvre, le 9 septembre, de même que le 10 et le 11, devront l'être en conséquence.

4. Pendant la durée des manœuvres, les troupes de la division de l'Est (VIII^e) portent comme signe distinctif une *bande blanche* autour du képi, les neutres (état-major directeur, juges de camp et leurs adjudants et ordonnances, commissaires civils et militaires) un *brassard blanc*.